

# G. Jeunes

ÉDITÉ PAR LA MUNICIPALITÉ

**Café-débat**  
20<sup>h</sup>  
Lundi 12 octobre  
"Parlons  
Franchement"

## ILE-DE-FRANCE : LA GALÈRE DU LOGEMENT...



## Sommaire

Tout savoir sur  
le logement social p. 2-3

Paroles de jeunes  
Gennevillois p. 4-5

Foyer de jeunes travailleurs,  
un pas vers l'autonomie p. 6

Brèves, numéros utiles,  
logement dans le privé p. 7

L'Agenda p. 8



Participez à  
la création  
d'un site-blog  
pour les jeunes  
de Gennevilliers.

Pour trouver une info, un  
bon plan, donner un coup  
de cœur ou s'exprimer dans  
un blog, le site-blog jeune  
de Gennevilliers va être créé  
par le service jeunesse et la  
Mission locale. Pour que cet  
outil soit le vôtre, participez  
à sa création... p. 8

**Le CLJ  
c'est reparti !**

Pour que  
les jeunes puissent donner  
leur avis et monter des  
projets destinés à améliorer  
la vie à Gennevilliers,  
l'équipe municipale relance  
un CLJ nouvelle version.  
Venez participer à sa  
création dès la rentrée. p. 8

### POURQUOI CE THEME ?

*Pouvoir quitter le logement familial pour prendre son indépendance, c'est ce que souhaitent tous les jeunes.*

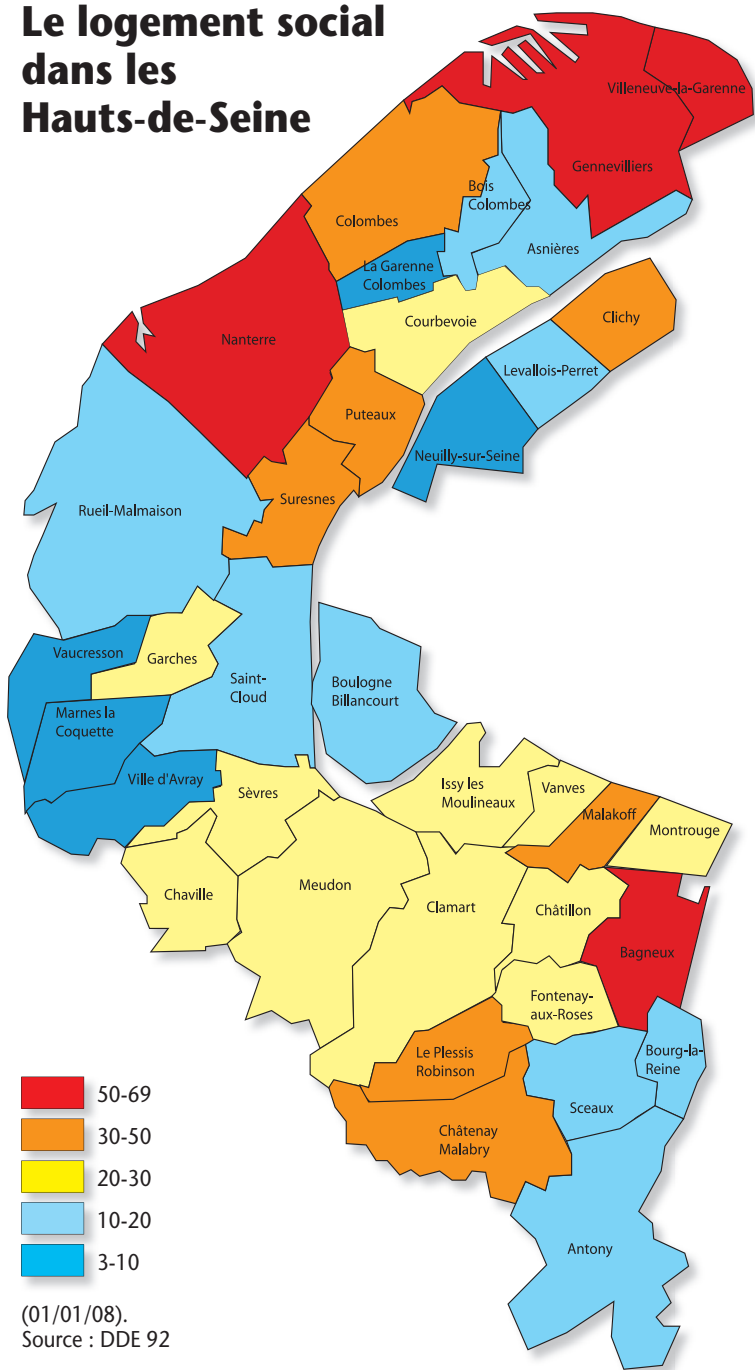
*Mais aujourd'hui vous êtes confrontés à la crise du logement, qui fait monter les prix et rend l'accès au logement privé plus difficile par la mise en place de critères de plus en plus exigeants : des garants, des cautions, des bulletins de salaire équivalents à 3 fois le montant du loyer, etc.*

*Et puis la crise touche particulièrement les jeunes. En France, le taux de chômage des jeunes est le plus élevé d'Europe, et la part de jeunes sans emploi augmente encore dans les quartiers populaires.*

*Mais ne vous découragez pas. Pensez à faire et à réactualiser votre demande de logement social, pour ceux qui souhaitent rester à Gennevilliers. Et si vous souhaitez prendre votre autonomie plus doucement, pensez aux foyers de jeunes travailleurs, une étape sur le chemin de la responsabilité. Rendez-vous au café-débat sur le logement lundi 12 octobre, à 20 heures, en mairie.*

Le service jeunesse

## Le logement social dans les Hauts-de-Seine



La loi SRU (voir page 5) impose aux villes 20% de logements sociaux sur leur territoire. Dans les Hauts-de-Seine, un véritable scandale: 15 villes sur 36 ne respectent pas cette loi. **Gennevilliers** est la ville la mieux lotie du département avec **65,5% de logements sociaux**, ce qui représente 10596 appartements. La difficulté de se loger dans le privé rend le taux de rotation très faible. En 2008, 701 logements ont été attribués : une demande sur cinq a été satisfaite (3500 demandes environ).



Visite de logements insalubres en compagnie de la ministre de la Justice, Rachida Dati, le 11 septembre 2008.

**Martine Monsel**  
Adjointe au Maire  
chargée du logement

### Quelles sont les priorités dans les critères d'attribution et qui décide?

C'est la commission d'attribution de chaque bailleur qui attribue les logements. Elle est composée de 6 personnes dont un seul représentant de la Ville. **La priorité est l'ancienneté : je conseille donc à tous les jeunes de faire leur demande de logement dès 18 ans**, même s'ils n'ont pas de revenus, et de bien actualiser cette demande chaque année. On fait ensuite un croisement entre la demande, le type de logement demandé, les ressources et la situation sociale. On essaie d'être toujours très juste, mais malheureusement les listes d'attente s'allongent. La seconde priorité est celle du relogement en cas de démolition dans le cadre des programmes de renouvellement urbain. Comme c'est indiqué dans la charte du logement, les jeunes qui souhaitent et qui peuvent financièrement déloger sont relogés indépendamment de leurs parents lors du déménagement.

### Pourquoi y a-t-il moins d'attente pour les jeunes demandeurs de logement?

Nous avons choisi à Gennevilliers de faire de la prise d'autonomie des jeunes

une priorité politique. En moyenne, il a fallu en 2008 2 ans et 9 mois pour qu'un jeune solvable accède à un logement, ce qui représente un délai très court en comparaison avec les autres villes du département. Nous incitons aussi les parents dont les enfants sont partis à céder un grand logement à une famille plus jeune. Nous avons peu de grands logements, les familles nombreuses sont donc les plus difficiles à satisfaire et nous sommes donc confrontés au surpeuplement de certains appartements.

### Peut-on faire une demande même si on n'est pas en CDI ?

Bien sûr que oui, encore une fois, je conseille à tous les jeunes de venir s'inscrire dès leurs 18 ans. Ainsi, quand ils auront des revenus et souhaiteront prendre leur autonomie, ils pourront en avvertir le service logement et leur dossier, déjà ancien, sera plus rapidement traité que s'ils faisaient leur première demande au moment où ils désirent déménager. **Je précise qu'il n'est pas possible de choisir son quartier d'habitation**, l'attribution se fait sur tout le territoire de la commune.

# Les étapes de la demande de logement social

## Pourquoi a-t-on l'impression qu'il y a des injustices ?

Il n'y a pas d'injustices, mais de mauvaises informations. La « rumeur » dit que certains sont relogés plus vite que d'autres, que l'attribution des logements se fait par copinage. Comme à toute rumeur, il ne faut pas y croire. La Ville de Gennevilliers n'est réservataire que de 30% des logements. Les autres réservataires sont : la Préfecture, le Conseil général, le Conseil régional et le 1% patronal. Cela signifie qu'un grand nombre de dossiers ne dépendent pas du quota de la mairie, qui ne peut décider que de 30% des attributions. Je rencontre régulièrement les bailleurs pour leur demander de travailler avec nous, car nos listes d'attente s'allongent.

## Y a-t-il du logement insalubre à Gennevilliers ?

Oui, le logement insalubre est même lié à l'histoire de la ville : le patronat des grandes entreprises industrielles locales comme Chausson a fait venir par charters entiers des travailleurs étrangers, et les marchands de sommeil ont profité de la pénurie de logements sociaux pour se faire de l'argent en logeant ces travailleurs dans des garnis indignes. Gennevilliers a même abrité de nombreux bidonvilles jusque dans les années 60. Ces logements insalubres mettent en danger à la fois la sécurité et la santé de leurs habitants. Nous avons négocié un protocole avec l'Etat pour éradiquer et reconstruire 700 logements en remplacement de cet habitat indigne, car la loi oblige normalement les propriétaires à reloger mais ils ne le font pas. C'est pour nous une priorité, d'un point de vue humain comme d'un point de vue de l'aménagement de la ville.

## Les nouvelles constructions sont-elles réservées aux Gennevillois et combien y en a-t-il ?

Nous construisons chaque année 300 nouveaux logements : 150 en locatif et l'autre moitié en accession à la propriété. Sur ces 150 logements à vendre, 100 sont en accession libre avec priorité aux Gennevillois et 50 sont en accession sociale à la propriété en passant par la coopérative, à un prix 30% inférieur au prix du marché de la ville. Gennevilliers est la ville des Hauts-de-Seine qui abrite le plus d'habitat social, 10596 appartements, soit 65% des logements. Actuellement, nos seules possibilités légales de construction de logements sociaux sont : le programme de rénovation urbaine pour remplacer les bâtiments détruits et l'éradication de l'habitat insalubre. **Les prix dépendent de la surface, du bailleur et de la date de construction**, donc ces nouvelles constructions sont évidemment plus chères, mais toujours très inférieures aux prix pratiqués dans le privé.

## L'IUT et le centre de formation des apprentis ouvrent.

## La création de logement étudiant est-elle prévue ?

La création de logement étudiant est à l'étude pour répondre à ce nouveau besoin : nous réfléchissons à la possibilité de réhabiliter un immeuble, mais nous n'y sommes pas autorisés pour l'instant, car le logement étudiant fait partie du logement social, et l'Etat bloque les demandes gennevilloises. Au-delà du logement étudiant, nous préférierions parler de logement « jeune ».



### ATTENTION !

Il faut renouveler votre demande chaque année, à la démarcherie **ET** au service logement.

3

### Service logement

Enregistrement de la demande si le dossier est COMPLET (originaux ET photocopies de toutes les pièces demandées).

5<sup>e</sup> étage



2

### Réception

par courrier de l'attestation NUD\* et invitation à se rendre au service logement avec un dossier COMPLET.



1

### Démarcherie

Se présenter avec une pièce d'identité pour obtenir un Numéro Unique Départemental\* et retirer un dossier de demande de logement.



**Farid**  
18 ans

Je viens juste d'avoir mon bac au lycée Galilée et je me suis inscrit en classe prépa scientifique.

Mes parents sont gennevillois mais je vis à Paris depuis un an. Pourtant, je passe la grande majorité de mon temps à Gennevilliers. L'autonomie me convient parce que je suis plus libre, plus indépendant. J'ai la possibilité de faire plein de choses et de choisir la manière dont je m'organise mais au niveau financier c'est très difficile.

Etre indépendant, ce n'est pas seulement être libre, c'est aussi être responsable de ses actes. Quand on vit chez ses parents, quelqu'un s'occupe de vous et vous rappelle à l'ordre, quand on est seul, on doit tout gérer. Ça peut être difficile de supporter la solitude, mais moi, j'ai toujours eu tendance à être assez autonome et à vivre ma vie. Je suis content de mon logement même si je ne suis pas satisfait à 100%. C'est un grand bâtiment de plusieurs étages et à chaque étage il y a une grande cuisine qu'on partage. Je ne connais pas trop les jeunes avec lesquels je vis. Il n'y a pas beaucoup de convivialité parce qu'il y a beaucoup de départs et d'arrivées, et que nous sommes fatigués le soir après le boulot ou les cours, mais de toutes les manières je fais ma vie ailleurs.

Je n'ai pas osé faire une demande de logement social parce que je ne sais pas comment ça marche. Et puis je préférerais vivre à Paris, c'est bien mieux pour plein de raisons : pour les sorties, pour l'ambiance, et pour mes études. Les studios à Gennevilliers sont au même prix qu'à Paris, donc je préfère Paris.

Je trouve que les grands ensembles gennevillois gâchent le paysage, et il y a beaucoup de bâtiments insalubres. C'est vraiment scandaleux que des gens vivent dans des conditions pareilles au XXI<sup>e</sup> siècle. Par contre, je trouve que les nouvelles constructions près du lycée sont vraiment pas mal.

Mes attentes à moi concernent surtout le logement étudiant parce que je suis concerné : on raconte beaucoup de choses sur l'hygiène douteuse des cités universitaires. Du coup, tous ceux qui ont les moyens s'en passent, et je trouve que c'est injuste de pénaliser les étudiants qui n'ont pas vraiment de moyens financiers.

**Yamina**  
22 ans

Je suis étudiante et je viens de France. J'habite un studio à Gennevilliers depuis trois ans. Mon indép n'est pas idéal, et j'ai la chance de pouvoir compter sur mes parents financièrement. Je ne travaille pas pour payer mon loyer, contrairement à la majorité des étudiants. Je ne suis pas vraiment satisfaite de mon appartement qui est très cher. J'ai récemment fait une demande de logement social, mais je ne sais pas si ça va prendre, ni si ma situation sera retenue car je ne suis pas originaire de la ville et j'ai déjà un logement. Pourtant, mon loyer représente une grande partie de mon budget et c'est beaucoup. J'aime bien vivre à Gennevilliers, mais je ne connais pas bien la ville. Je vais essayer de aller aux initiatives pour les jeunes quand je peux. Le logement, à Gennevilliers, est rare, et comme tout ce qui est rare, c'est cher !

Mon souhait concernant le logement est d'avoir un appartement plus grand...



**Joséphine**  
24 ans

J'ai fini mes études en décembre dernier et je suis à la recherche d'un emploi dans le commerce international. Je vis actuellement chez mes parents et j'attends d'avoir une situation stable pour pouvoir acheter un bien immobilier, car compte tenu des prix élevés, je préfère investir dans un bien qui m'appartiendra. C'est aussi pour cette raison que je n'ai pas fait de demande de logement.

Je trouve que notre ville travaille beaucoup pour améliorer son image et celle de ses quartiers : de nombreuses constructions, une volonté de désenclaver les cités, et des rénovations. Cela rend notre ville d'autant plus attrayante en plus de sa bonne situation géographique. Il faut absolument continuer dans cette voie.

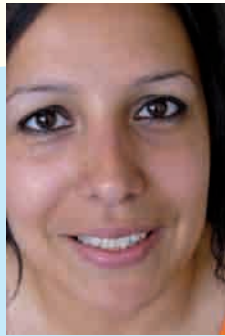


**Morgane**  
22 ans

Je suis au chômage pour avoir arrêté mes études en 2008 et je n'ai toujours pas trouvé de travail chez mes parents, ce n'est pas idéal. Je dois avouer que mon logement n'est pas idéal, loin du métro pour bouger, et c'est un logement commercial.

Je n'ai pas fait de demande de logement social, j'attendais de finir mes études. Je pensais que ça ne servait à rien.

Mais nous avons de la chance à Gennevilliers, il y a de nouvelles constructions qui permettent à des Gennevillois ou personnes de l'extérieur d'avoir un logement à des prix raisonnables, comparés à ce qu'il y a dans d'autres villes. Pour plus tard, je souhaiterais trouver un logement à Gennevilliers si c'est possible ou dans un autre quartier. J'aimerais quitter Gennevilliers car c'est un peu déprimant de vivre ici, mais s'il faut que je parte pour une autre raison valable, je le ferai bien sûr. J'aimerais beaucoup vivre en colocation, pour ne pas être seule et partager.



**Hanane**  
25 ans, 2 enfants

Je suis à la recherche d'un emploi. Je vis seule avec mes deux enfants dans le privé. C'est un vrai cauchemar : mon logement n'est pas très grand, il fait 44 m<sup>2</sup>, mais ça, ce n'est pas très grave, il est surtout malsain. Il est en mauvais état et la propriétaire est désagréable. Je paye pourtant 700€ par mois.

L'isolation est très mauvaise, et donc les factures d'électricité sont énormes. Je suis encore en train de payer mes dettes de l'hiver dernier que j'ai échelonnées. Je m'inquiète un peu pour mes enfants, car l'hiver il fait vraiment très froid et les petits chauffages électriques n'y changent rien.

J'ai fait une demande de logement social il y a trois ans, et je l'ai renouvelée tous les ans. Faut être patiente... Je ne sais pas quand j'aurai un logement correct. Je n'ai pas de nouvelles, j'ai tout fait pour avoir un rendez-vous avec l'élue et je la rencontrerai à la rentrée. Je trouve ça dommage parce que personne n'a répondu à mes courriers et à mes coups de téléphone, mais en me déplaçant j'ai eu un rendez-vous, un peu comme s'il fallait mettre la pression.

Je ne suis pas difficile, je veux juste partir d'ici et avoir un logement décent et chauffé, dans n'importe quel quartier : 700 € c'est vraiment très cher, même si j'ai des allocations logement.

De toute façon, le problème du logement, c'est qu'il n'y en a pas ! J'ai habité dans un studio au Village, les propriétaires prennent cher et les logements sont rares... Alors, il faut attendre, attendre, attendre...

**Mamadou**  
31 ans

J'ai fait une demande de logement quand j'avais 20 ans parce qu'on me l'avait conseillé. A l'époque, je ne voulais pas encore être indépendant. Je faisais des études et je ne gagnais pas ma vie, j'étais très bien chez mes parents. J'ai fait attention à réactualiser ma demande tous les ans.

Quand je suis entré dans la vie professionnelle, je l'ai dit au service logement, je pense que c'était au moins quatre ans après ma première demande. Quelques mois plus tard, j'avais une proposition de logement, j'ai dit oui tout de suite.

Donc pour moi, tout s'est vraiment parfaitement déroulé, quand j'ai eu vraiment envie de prendre mon indépendance, ça s'est fait très vite. Je conseille à tous les jeunes qui pensent un jour vivre à Gennevilliers de faire une demande le plus tôt possible.

## 100 000

familles sont dans l'attente d'un logement dans les hauts-de-Seine, dont...

## 26 000

vivent dans un logement insalubre

## 3,5 millions

de mal-logés en France selon la Fondation Abbé-Pierre.

## 15 communes hors-la-loi dans le 92

**Loi SRU** (Solidarité et Renouvellement Urbain) : elle a été adoptée par le Parlement en l'an 2000. Elle a fortement modifié le droit de l'urbanisme et du logement et s'articule autour de trois axes : une exigence de solidarité, le développement durable et le renforcement de la démocratie et de la décentralisation.

La mesure la plus connue de cette loi est **l'obligation légale** faite aux communes d'avoir **au moins**

## 20 % de logements sociaux

- Neuilly-sur-Seine : **3,24 %**
- Vaucresson : **3,94 %**
- Marnes-la-Coquette : **4,99 %**
- Ville-d'Avray : **5,75 %**
- La Garenne-Colombes : **9,89 %**
- Boulogne-Billancourt : **11,71 %**
- Saint-Cloud : **14,27 %**
- Asnières : **16,91 %**
- Bourg-la-Reine : **17,04 %**
- Levallois-Perret : **17,06 %**
- Bois-Colombes : **18,61 %**
- Sceaux : **18,71 %**
- Antony : **19,26 %**
- Rueil-Malmaison : **19,83 %**
- Courbevoie : **19,96 %**



**Patrick Pannevel**  
Directeur de l'Appart'

## L'association L' aide les jeunes 18 à 25 ans à Gennevilliers les villes environ

### Quelle est la spécificité de l'Appart' ?

En général, les foyers de jeunes travailleurs (FJT) sont des bâtiments divisés en chambres avec des parties communes, salle d'animation ou cuisine par exemple. C'est de cette manière que fonctionne le foyer Félicie au Village, qui va d'ailleurs bientôt fermer pour être rénové différemment.

Notre spécificité, c'est ce qu'on appelle l'habitat diffus, c'est-à-dire que nous louons des appartements à l'OPH, nous les meublons et nous les proposons (en location) à des jeunes âgés de 18 à 25 ans.

### Faut-il être dans la vie active pour avoir une chambre en foyer de jeunes travailleurs ?

Oui, mais pas forcément en emploi. Par contre, seul ou avec des aides, il faut pouvoir payer sa pension. Les résidents sont d'origine géographique diverse : une partie vient de province pour un premier emploi ou un stage par exemple, ou fait encore des études universitaires ou en alternance. Il y a aussi des jeunes décohabitants de Gennevilliers et parfois des jeunes qui sont orientés par nos partenaires, que ce soit l'aide sociale à l'enfance, la mission locale ou les clubs de prévention.

### Quels sont les prix pratiqués ?

Ça dépend du logement. Nous louons meublé et nous calculons le montant de la pension avec les fluides (l'eau et l'électricité) et la maintenance. Il y a aussi une astreinte en cas de problème. C'est donc un peu plus cher que le loyer d'un appartement classique, mais aussi plus structurant, et les aides de la CAF sont calculées sur l'ensemble du montant, alors que pour un logement autonome, c'est sur le loyer hors charges. Ainsi, le reste à payer peut-être assez faible, surtout pour les plus débutants.

### Quelle différence entre un logement classique et un logement FJT pour un jeune ?

En dehors des avantages d'accessibilité et de coût, notre objectif est de faire en sorte que les jeunes se rencontrent. Nous essayons de lutter contre la solitude qui peut être difficile quand on vient de quitter ses parents ou même sa région ou son pays d'origine. Il y a des permanences d'accueil à l'antenne de l'association. Les résidents ont leur boîte aux lettres ici. Nous organisons des opérations de sensibilisation pour favoriser une alimentation équilibrée, par exemple avec l'opération free fruits (des fruits et légumes gratuits), de travailler sur l'autonomie administrative grâce à une soirée « déclaration d'impôts » avec l'inspecteur des impôts, ou sur

## Lexique

### • Bail :

contrat passé entre un propriétaire et son locataire, généralement pour une durée de 3 ans.

### • Garant :

il s'agit d'une personne qui se porte caution solidaire, c'est-à-dire qu'elle s'engage à payer le loyer si le locataire ne le fait pas. Cette personne doit être

soit propriétaire, soit toucher un salaire mensuel équivalent à 3 fois le montant du loyer.

### • Colocataires :

personnes qui habitent ensemble un logement locatif et ont convenu de partager le montant du loyer, le coût des services publics et les autres frais.

### • Dépôt de garantie ou caution en général :

une somme équivalente à un mois de loyer hors charges

que l'on doit donner au propriétaire au moment de l'entrée dans le logement. Si aucune dégradation n'est constatée dans les 2 mois suivant l'état des lieux de sortie, cette somme est intégralement remboursée au locataire.

### • Charges locatives :

elles s'additionnent au loyer et couvrent les dépenses liées à l'entretien général de l'immeuble, aux services collectifs proposés dans celui-ci

ainsi qu'à certaines taxes locales (taxe d'enlèvement des ordures ménagères et/ou de balayage).

### • Assurance habitation :

elle est exigée à l'entrée dans les lieux et une attestation pourra vous être réclamée chaque année par le propriétaire. Vous devrez vous assurer en Responsabilité civile, contre l'incendie, l'explosion et les dégâts des eaux.

## appart' de se loger et dans nantes

une attitude responsable de l'environnement, et puis des soirées conviviales, des projections de films par exemple. Dans le cadre d'une permanence d'écoute, une psychologue peut recevoir les jeunes sur demande, s'ils en ressentent le besoin. Les animateurs rendent visite aux jeunes dans les logements pour vérifier que tout

se passe bien, qu'il n'y a pas de problème technique, que l'hygiène est respectée.

### Combien de places à Gennevilliers ?

Il y a 63 places, réparties entre le foyer Félicie et des studios dans le quartier des Annettes.

### Combien de temps peut-on rester en FJT ?

Les jeunes peuvent rester au maximum deux ans. Dès leur arrivée, nous commençons avec eux un travail pour les accompagner vers l'après. En 2008, 50% des résidents qui ont quitté le FJT se sont installés en logement autonome. Nous informons sur les différentes possibilités dans le privé, sur les droits et les devoirs des locataires, sur la colocation. Il faut aussi faire comprendre aux jeunes que le parc social ne peut pas absorber toute la demande.



## Se loger dans le privé : un cauchemar !

En région parisienne, il faut gagner 3 fois le montant du loyer (minimum pour un studio à Paris : 550 / mois) hors charges si on n'a pas de garant solide (propriétaire et/ou gagnant 3 fois le montant du loyer).

Plusieurs garants peuvent être demandées par personne. Les propriétaires rechignent à louer pour des colocations, car ils pensent que les jeunes en couple sont plus stables et responsables.

## La loi punit la discrimination

dans l'attribution d'un logement, malheureusement de nombreuses séries de testing ont prouvé que c'était toujours le cas. En cas de discrimination ou d'autre problème concernant vos droits, n'hésitez pas à contacter la Maison de Justice et du Droit de Gennevilliers. Vous pouvez également porter plainte auprès de la Halde

### Maison de Justice et du Droit

19 av. Lucette-Mazalaigue  
92230 Gennevilliers  
Tél. 01 47 99 06 56  
[www.mjd-droitsdesjeunes-gennevilliers.org](http://www.mjd-droitsdesjeunes-gennevilliers.org)

### Haute autorité de lutte contre les discriminations

Permanence à la MJD,  
sur RDV le jeudi de 9h à 12h  
Tél. 01 47 99 06 56  
[christian.dor@halde.fr](mailto:christian.dor@halde.fr)  
HALDE : 08 1000 5000  
[www.halde.fr](http://www.halde.fr)



### • Congé :

quand le locataire veut quitter son logement, il peut le faire à tout moment avec un préavis de 3 mois. Dans certains cas particuliers, il peut être raccourci.

### • Etat des lieux :

c'est une visite détaillée des lieux entre le locataire et le propriétaire qui se fait à l'entrée et à la sortie. Elle donne lieu à un document écrit qui détermine le remboursement ou non de la caution.

## La caisse d'allocations familiales (la CAF)

La CAF verse les aides au logement: allocation personnalisée au logement (APL) pour les logements conventionnés ou allocation logement social (ALS) qui sont calculées

selon le revenu du ou des occupants du logement. **Attention** : l'Allocation de logement est accordée à titre personnel. Si vous avez moins de 25 ans, et si vos parents perçoivent pour vous des prestations familiales ou s'ils bénéficient d'une aide au logement ou du RSA, vous ne serez plus pris en compte pour le calcul de ces prestations. Dans ce cas, comparez ce que vous pourriez toucher et ce que vos parents perdront avant de faire une demande.

**CAF Gennevilliers** - Parc des Barbanniers  
4, allée du Carré - 92230 Gennevilliers  
Tel. 0 820 25 92 10 - [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Cafés-débats pour les jeunes à 20h en mairie

## Parlons franchement

de l'emploi, lundi 5 octobre  
du logement, lundi 12 octobre  
de la culture, lundi 19 octobre  
avec les élu(e)s

Ouvert à tous les curieux

## Agenda

### Lundi 5 octobre 20 heures

« Parlons franchement » de l'emploi, café-débat en mairie avec les élus, le service économique et la Mission locale

### Mardi 6 octobre

« La Mission locale en rêvait, vous l'avez fait... », soirée organisée par la Mission locale au T2G avec des jeunes aux parcours de réussite étonnants

### Lundi 12 octobre 20 heures

« Parlons franchement » du logement, café-débat en mairie avec l'adjointe au maire chargée du logement

### Mardi 13 octobre

Accueil des délégués de classe du lycée en mairie

### Du 15 au 18 octobre

Randonnée artistique « Au-delà du périph », cette balade se terminera à Gennevilliers avec un concert de slam. Gratuit. Infos <http://witness14.canalblog.com> 01 44 15 96 86

### Lundi 19 octobre 20 heures

« Parlons franchement » de la culture café débat à la mairie : quelle place pour les jeunes dans la vie culturelle genevilloise ?

### Week-end 24 et 25 octobre

Création du CLJ, quittons Gennevilliers pour réfléchir ensemble un week-end

### Fin octobre

Élection des représentants du lycée au Conseil Local de la Jeunesse

### Tous les jeudis de novembre 18h 30

### à l'espace jeunesse

« Les jeudis du CLJ », point d'étape de la campagne de lancement du CLJ

### Samedi 21 novembre 14 heures

Lancement officiel du CLJ en salle du conseil municipal avec le Maire

### Début décembre

Soirée festive de lancement du blog citoyen

### Donnez votre avis

participez à la création du Conseil local de la jeunesse, un espace pour que les jeunes prennent la parole et montent des projets citoyens et collectifs.

### Rejoignez le comité de rédaction

de G.Jeunes, le journal des jeunes de Gennevilliers, pour choisir avec nous les thèmes qui vous intéressent et élaborer le contenu du journal.

### Contact

cecile.stern@ville-genevilliers.fr  
06 26 53 79 33 / 01 40 85 67 68  
Facebook : Jeunes Gennevilliers  
Myspace :  
service jeunesse de genevilliers

### Blog

Participez à la création d'un blog citoyen pour les jeunes, en partenariat avec la Mission locale. Coups de cœur, coups de gueule, envie de partager, de débattre sur un thème ou d'en apprendre un peu sur les techniques journalistiques et devenir un street reporter.

### G-Jeunes

Service municipal de la jeunesse  
8<sup>e</sup> étage  
177, avenue Gabriel Péri  
01 40 85 65 59

### Si tu t'intéresses à la vie à Gennevilliers

- Ou tu t'y intéresserais plus si... • Si tu penses que les jeunes peuvent faire bouger les choses
- Ou qu'on ne les écoute jamais • Si tu as envie de concret • Si tu n'es pas d'accord • Ou si tu trouves que Gennevilliers est la plus belle ville au monde • Si tu veux monter des projets • Si toi aussi tu veux donner ton avis • Si tu veux dire ce que tu penses aux élus • Ou juste mieux connaître les habitants de la tour • Si tu veux rencontrer d'autres jeunes • Ou faire de l'intergénérationnel • Si tu veux enfin comprendre ce que signifie « citoyenneté » • Si tu as entre 16 et 25 ans • Si tu adores les réunions • Ou si tu trouves que ce n'est pas le meilleur moyen pour discuter • Si tu as des idées pour que les gens vivent mieux ensemble • Et non les uns à côté des autres • Si tu veux te plaindre • Ou si tu trouves que tout va bien • Si tu sais déjà ce qu'est le CLJ • Ou si tu sais déjà où est la mairie • Alors...

...viens construire le  
Conseil local de la Jeunesse